Rapport de l'épreuve écrite de composition française CPGE TB 2024

Présentation du sujet

Le texte soumis aux candidats cette année était extrait d'un ouvrage de Joseph Leif publié en 1982, *Pièges et mystifications de la parole*. L'auteur y étudie trois actes de langage — informer, persuader et convaincre. Il les définit et les met en relation, dans une perspective historique, afin de nourrir une réflexion éthique. Si le thème au programme, « faire croire », est, en toute logique, associé à la persuasion et à la conviction (lignes 21, 26 et 37), il apparaît d'emblée que pour Joseph Leif, le fait d'informer y est également lié : « faire passer l'information comporte généralement la volonté d'amener l'autre à y adhérer et même à y conformer son action », écrit-il lignes 3 et 4.

Joseph Leif défend la thèse que l'évolution de la parole, conjointement à celle de la vie en société, la conduit à piéger ceux à qui elle s'adresse : les premiers hommes cherchaient à susciter l'adhésion, mais sans chausse-trappes (paragraphe 3). La notion de piège est centrale dans le passage, où elle fait retour (lignes 16, 19 et 25), tout autant que dans l'ouvrage dont il est issu, comme l'indique son titre. Elle fournissait donc le sujet de la question de vocabulaire et du développement. Un tel choix invitait aussi les candidats à approfondir leur réflexion sur le thème au programme à partir d'un mot appartenant à la langue courante, en-deça de toute technicité : « piège » est un terme connu de tous, mais riche de perspectives dont le déploiement est de nature à stimuler la pensée.

Le texte proposé a été retenu pour sa clarté et sa cohérence. Sa structure est nette : les thèmes qui y sont articulés sont mis en évidence, au début de chacun des trois mouvements dont il est composé, par l'emploi des italiques. Dans les trois premiers paragraphes, Joseph Leif montre qu'informer implique la volonté d'être cru (paragraphe 1) : cela vaut pour l'homme moderne, qui utilise à cette fin des programmes informatiques potentiellement manipulatoires (paragraphe 2), comme pour l'homme primitif, qui cherchait à emporter la conviction à une époque lointaine où la parole était exempte de piège (paragraphe 3). Mais désormais, affirme l'auteur dans un second temps (paragraphes 4 et 5), on peut faire croire dans le but de duper : la parole, substitut de la réalité, est devenue

ambivalente. Joseph Leif revient alors, dans un dernier mouvement, aux origines de la persuasion, le besoin du locuteur et la candeur de son destinataire (paragraphe 6), non sans préciser que faire croire n'exclut nullement la rationalité (paragraphe 7).

Remarques d'ensemble

La session 2024 confirme le sérieux des candidats de la voie TB, et atteste la qualité de la préparation dont ils ont bénéficié de la part de leurs enseignants : non seulement les étudiants ont à l'évidence pratiqué avec régularité les exercices qui composent l'énoncé, dont ils se sont acquittés, dans la majorité des cas, sans faire d'impasse, mais encore ils ont mené un travail honorable sur un programme dense — en témoignent les développements argumentés. Le jury tient à saluer leur engagement, et à remercier vivement leurs professeurs.

Néanmoins, il faut aussi souligner que le traitement de la question de vocabulaire a été, cette année, décevant : l'étude de l'expression « parole piégée » est demeurée très superficielle dans trop de copies. Cela explique la baisse de la moyenne de l'épreuve, par rapport à la session antérieure, au cours de laquelle la deuxième partie de l'énoncé avait été abordée avec beaucoup plus d'application. Du reste, le questionnement sur la notion de piège n'a pas non plus été suffisamment poussé à l'étape suivante de la composition. C'est donc que son intérêt n'a pas été bien perçu : le terme a sans doute semblé trop évident. Les évidences, toutefois, gagnent à être interrogées. Creuser les mots, même les plus simples en apparence, vivifie la pensée.

Le jury invite par conséquent les futurs candidats à accorder à la question de vocabulaire toute l'attention requise, d'autant qu'elle joue un rôle de pivot entre le résumé et le développement. L'énoncé est en effet conçu pour permettre de pousser progressivement la réflexion. Examiner attentivement l'expression « parole piégée » impliquait de définir ce qu'est un piège, et donc d'effectuer une bonne partie du travail d'analyse du sujet de développement, « peut-on faire croire sans piéger ? ». L'étude lexicale exige également de se référer au contexte. Or il n'était pas anodin que la phrase dans laquelle est employé le groupe nominal à étudier soit à la forme négative. Il a existé, selon Joseph Leif, des paroles dépourvues de piège, des paroles droites, et il en existe toujours, comme on pouvait le comprendre en résumant jusqu'au bout le passage : « l'homme veut persuader et convaincre aussi par l'échange d'idée contre idée ; par la raison dialectique, par la démonstration » (lignes 46-47). À la question posée dans la troisième partie de l'épreuve, il était ainsi loisible d'apporter une réponse positive : l'extrait à synthétiser donnait des pistes pour construire une argumentation personnelle. Parmi les clés de la réussite, figurent la perception de la cohérence de l'énoncé et la capacité à réinvestir les éléments de réflexion et de réponse mis en œuvre au fil de l'épreuve.

En ce qui concerne l'expression écrite, le jury constate que le niveau de langue a légèrement baissé comparativement à la session 2023. La qualité de la formulation et la correction de l'expression font partie, naturellement, des critères d'évaluation. Elles sont sanctionnées principalement dans la note attribuée au résumé. Toutefois, une copie trop défaillante sur le plan de l'orthographe et de la syntaxe est plus difficilement compréhensible : des lacunes importantes desservent donc les candidats de façon indirecte dans les deux autres

parties de la composition. Le travail de la langue doit ainsi être une priorité pour les étudiants, tout au long de la préparation. L'efficacité de la communication avec le correcteur passe également par une présentation adaptée : l'écriture doit être lisible, et les ratures limitées. À cet égard, le jury déconseille de tracer une marge sur la copie fournie le jour de l'épreuve : elle est inutile.

Au total, en dépit des réserves précédemment émises, le bilan de la session 2024 est convenable. Le jury engage les candidats qui se présenteront au concours l'année prochaine à s'investir pleinement dans la préparation de toute l'épreuve, en consolidant et approfondissant les compétences qu'ils ont acquises au lycée en matière de résumé et d'essai, et en acquérant progressivement la maîtrise de la question de vocabulaire. Leurs efforts seront nécessairement fructueux.

Remarques et pistes de corrigé, partie par partie

Résumé (noté sur 8 points)

La plupart des candidats maîtrisent formellement l'exercice du résumé, ce que le jury apprécie tout particulièrement. Les étudiants ont respecté scrupuleusement la contrainte de la réduction à 150 mots, plus ou moins 10%, et ils ont effectué des décomptes exacts ; ils ont également adopté l'énonciation du texte en se mettant à la place de son auteur ; ils ont, enfin, proposé des travaux structurés et achevés : si le dernier paragraphe de l'extrait a été, trop souvent, synthétisé de manière imprécise, les résumés eux-mêmes constituaient, dans la majorité des copies, des textes complets et cohérents.

Le jury se réjouit de ce que le sens global du passage ait été bien compris. Peu de contresens importants ont été commis, et la thèse défendue par Joseph Leif a été identifiée : avec la civilisation et la vie en société est apparue la parole trompeuse. Les trois premiers paragraphes ont été les mieux élucidés et les mieux restitués. Les candidats ont, en particulier, saisi l'enjeu de la réflexion sur le traitement et la transmission numériques de l'information (paragraphe 2). Du reste, le problème que l'auteur repère en 1982, à une époque où Internet n'existait pas encore, est devenu crucial aujourd'hui. L'évolution de l'usage de la parole depuis les temps primitifs (paragraphe 3) a aussi été fidèlement retracée. Les trois derniers paragraphes, en revanche, ont été source de difficultés : leur synthèse a donné lieu à des inexactitudes, des déformations de sens, voire des impasses. La restitution des idées essentielles, conformément au mouvement argumentatif et aux proportions du passage, est, on le sait, l'un des critères d'évaluation importants de la première partie de l'épreuve de composition française : plus le résumé est approximatif et lacunaire, moins la note obtenue est élevée. Peut-être le mouvement de la pensée était-il plus ondoyant, et donc moins aisément saisissable, dans les trois derniers paragraphes. Peut-être aussi le retour de certains thèmes, comme l'intention de tromper (paragraphes 3, 4 et 6) ou l'état primitif de l'homme (paragraphes 3 et 6), a-t-elle été une pierre d'achoppement.

Comment s'orienter, lorsque le passage semble se complexifier ? Le jury conseille d'en revenir au contexte : situer les idées dans le cadre de la démarche argumentative globale, et, en cas de reprise, repérer les variations – car il y a rarement répétition pure et simple. Ainsi,

dans le paragraphe trois, la volonté de duper est-elle opposée à l'honnêteté primitive, tandis que dans le paragraphe quatre, ayant établi l'origine de la parole fallacieuse, Joseph Leif est en mesure d'en déduire un état actuel (« c'est pourquoi, maintenant », ligne 26), caractérisé moins par la tromperie que par l'ambivalence (« des intentions qui peuvent être pures, bonnes, douteuses, trompeuses ou fallacieuses », ligne 27). On comprend, dès lors, l'importance de la crédibilité : si le discours est susceptible d'être mensonger, il est essentiel de conjurer « les ombres suspectes qui feraient douter de la sincérité du parleur et de l'authenticité de sa parole » (lignes 28-29). Cette ambiguïté de la parole existait déjà chez l'homme primitif (ligne 41), mais à une époque postérieure à « la première information » transmise (ligne 18) : Joseph Leif s'intéresse en effet dans le paragraphe 6 aux « *raisons de faire croire et de convaincre*, à tort ou à raison » (ligne 37) — or, c'est ici le tort qui domine, puisqu'il s'agit surtout d'« exploiter » autrui (lignes 41 et 45), et non plus de lui livrer une information fiable de sorte à être cru, comme dans le paragraphe trois.

Pour se référer efficacement au contexte, il faut avoir, au préalable, déterminé le plan de l'extrait. C'est la seconde étape du travail préparatoire à la rédaction, la première consistant à lire le texte pour en comprendre le sens global et déterminer la thèse. L'organisation du passage doit être au moins matérialisée sur l'énoncé – par l'identification des liens logiques, des indices typographiques, ou par le repérage des thèmes dominants — : le jury conseille vivement de consigner cette organisation dans un brouillon qui servira de base à la rédaction. Il attire d'autant plus l'attention sur ce point de méthode que, malgré l'effort manifeste de structuration observé dans les copies, il a lu trop de travaux divisés en une multitude de paragraphes, comme en attestent les résumés donnés en exemple ci-dessous. Le résumé est un exercice de synthèse qui suppose de savoir associer des paragraphes que l'auteur a disjoints pour mieux faire apparaître les grandes étapes du raisonnement. Plusieurs découpages sont souvent possibles. L'emploi des italiques, destinés à mettre en évidence les thèmes articulés par l'auteur, invite à circonscrire dans le texte de Joseph Leif trois mouvements, mais le repérage des connecteurs logiques autorise d'autres possibilités. Il est ainsi loisible de considérer que l'adverbe « cependant » (ligne 18) inaugure un mouvement centré sur la généalogie de la parole (paragraphes 3 à 6). En tout état de cause, il est primordial de ne pas perdre la logique de l'argumentation d'ensemble en saturant le résumé rédigé de liens logiques ou, au contraire, en y juxtaposant les remarques isolées. Il y a également lieu de veiller au bon usage des connecteurs : il n'est, par exemple, pas correct de commencer le résumé par la locution adverbiale « en effet », qui suppose un élément précédent dont elle introduit l'explication ; quant aux conjonctions de coordination (mais, ou, et, donc…), il ne convient pas de les employer en tête de phrase. Cette remarque concernant les liens logiques vaut aussi, naturellement, pour l'essai.

Le résumé permet d'évaluer la capacité du candidat à comprendre une argumentation et à en restituer de manière fidèle les différentes étapes, tout autant que son aptitude à s'approprier les idées essentielles en les reformulant dans une langue correcte. Il convient, bien sûr, d'éviter les erreurs d'orthographe, de grammaire et de syntaxe, spécifiquement pénalisées dans la note attribuée à la première partie de l'épreuve. Cela peut nécessiter de revoir certaines règles, au fil de la préparation au concours, et de s'habituer à les respecter dans tous les écrits produits pour celle-ci. Il est également intéressant de répertorier les

erreurs les plus fréquemment commises lors des exercices d'entraînement, afin d'être particulièrement vigilant sur ces points précis lors de la relecture, le jour de l'épreuve. Il faut également bannir autant que possible les calques syntaxiques et lexicaux — ont été particulièrement citées les expressions « gagner la confiance » (ligne 31), « l'ignorance ou l'innocence » (ligne 43), et « l'interdiction et l'obéissance » (ligne 45). Cela implique de prendre de la distance avec le passage à synthétiser, au moment de la rédaction, en élaborant le résumé sans se reporter trop souvent au texte source. Il est en outre nécessaire, dans un second temps, de vérifier que les reprises ne sont pas trop nombreuses. Il arrive en effet qu'on ait lu le texte de départ si attentivement qu'on en réemploie les termes et les tournures sans même s'en apercevoir. Mais, bien plus que ces emprunts involontaires, qui affectent même les meilleurs travaux (résumé n°2 ci-dessous), sont sanctionnés les montages de citations ne témoignant d'aucun effort de reformulation, voire trahissant l'incompréhension du passage lorsque les mots utilisés par l'auteur le sont dans le résumé à mauvais escient. Pour mieux saisir et restituer le texte de façon personnelle, il y a donc lieu de maîtriser le vocabulaire qui a trait au thème de l'année. Le jury renouvelle donc à l'attention des futurs candidats les conseils formulés dans le rapport de la session 2023 : prendre systématiquement le risque de la reformulation lors des exercices de préparation, se constituer un carnet de vocabulaire où pourront être répertoriés les mots découverts au fil des lectures et des travaux préparatoires, et s'entraîner à les employer pour dépasser la simple substitution synonymique.

Pour aider les étudiants qui se présenteront au concours l'année prochaine à mieux cerner les attentes du jury, nous faisons suivre la proposition de corrigé de deux résumés produits par des candidats et accompagnés de quelques éléments d'appréciation.

Proposition de corrigé

Information et persuasion sont liées : énoncer une vérité factuelle, c'est vouloir conjointement la faire admettre. Les systèmes informatiques à qui on confie désormais les [25] données sont apparemment dépourvus de cette visée. Pourtant, leur objectivité n'est pas garantie, puisque les algorithmes sont créés par l'homme, de façon potentiellement [50] spécieuse. L'information originelle, à l'opposé, fut un avertissement : la duperie – sinon le désir de rallier à ses vues — en était absente. Les leurres [75] se sont répandus en même temps que la civilisation.

Ainsi, aujourd'hui, l'éloquence est utilisée à de bonnes et à de mauvaises fins, d'où [100] l'impératif de crédibilité. Or, autant que la lucidité, le langage permet l'illusion, comme le sait l'homme d'action.

L'instinct de conservation [125] a, en premier lieu, enseigné l'art de la parole convaincante, véridique ou non, tandis que la naïveté poussait à servir les fins d'autrui [150] en s'aveuglant. Néanmoins, convaincre peut également faire appel à l'intelligence.

162 mots

Résumé n°1 (noté 12/20, soit 4,8/8)[1]

[1] Les résumés sont notés sur 20 par le jury ; la note est ensuite ramenée à une note sur 8.

Il y a *differentes manieres* d'apporter une idée à une personne et qu'*il* l'accepte. Mais aujourd'hui parler ne suffit plus.

En effet, |25 l'idée est souvent *apporté* par internet, elle devient alors incontestable, *en oubliant que* l'homme est derrière ces appareils *numeriques*. Donc un homme, allant |50 sur internet, peut être tout aussi trompé qu'un homme *ecoutant* un autre.

Mais ce vice a fait surface au fur et à mesure que |75 l'homme *evolue*. Initialement, *ils* *echangeaient* sans *arrière-pensee*. De ce fait, on peut *apporté* une idée à quelqu'un dans un but sain ou |100 pas.

De plus, de fortes *emotions* se cachent derrière cette manipulation. C'est parce qu'on a un besoin qu'on est tenté de tromper |125 les autres pour avoir ce qu'on veut. Et la crédulité d'autrui favorise aussi la *reussite* de ces actes.

Malgré ça, alors que la |150 vérité n'est pas absolue, l'homme favorise la confrontation des pensées.

162 mots

*En restituant l'intégralité du texte de façon personnelle, sans commettre de contresens rédhibitoire, le candidat a obtenu une note convenable. Cependant, le texte n'est pas totalement compris : l'information est confondue, dans tout le résumé, avec la persuasion ou la conviction, là où Joseph Leif distingue la transmission de faits ou de connaissances dans l'optique que le destinataire y ajoute foi (paragraphes 1 à 3) et la persuasion proprement dite (paragraphes 4 à 7) ; le premier et le sixième paragraphe sont synthétisés de façon approximative ; le quatrième paragraphe est partiellement omis, et le cinquième totalement. Le résumé est structuré par l'emploi de connecteurs logiques, mais il est découpé en de trop nombreux paragraphes. Le travail comporte des reformulations convaincantes (« arrière-pensées », « manipulation », « crédulité »), en dépit d'un anachronisme (la mention d'Internet), mais n'échappe pas à la redondance (« idée » est employé trois fois et « homme » cinq fois). L'expression est fautive : plusieurs erreurs d'accent, ainsi que des fautes de syntaxe, notamment des reprises pronominales incorrectes (« apporter une idée à une personne et qu'*il* l'accepte » ; « l'homme évolue. Initialement, *ils* *echangeaient »). Ces erreurs ont été signalées par des astérisques.*

<u>Résumé n°2 (noté 17,5/20, soit 7/8)</u>

Informer n'est pas un unique processus. Il consiste en la transmission d'une connaissance relevant de la persuasion.

Cependant, de nos jours, l'information |25 rentre dans le cadre scientifique et consiste en une transmission codée, nécessitant un décodage mathématique ou électronique. Cette capacité numérique créée par l'homme présente |50 ainsi les mêmes possibilités de piéger que la parole.

L'information originelle était juste, dans l'intention d'une protection. Le « faire croire » avait débuté, |75 mais la *pervertion* a été instaurée plus tard, corrélée à la libération de l'homme *vis à vis* de la nature.

Ainsi, informer par la parole peut être un phénomène pur comme trompeur dans le but de gagner la confiance d'autrui. La parole a permis la transmission de la sagesse et de la fausseté.

La justification du faire croire a été trouvée dans la *necessité* et facilitée par l'ignorance. Cependant, *au delà* de l'aspect scientifique, la vérité n'est jamais unique.

159 mots

Ce travail précis et rédigé dans une langue correcte a reçu une notre très satisfaisante. La différence entre informer et persuader y apparaît nettement, malgré la confusion qui marque le début du quatrième paragraphe du résumé : le candidat a fait le choix judicieux de reprendre ces notions, difficilement remplaçables, pour plus de clarté. Aucune étape importante du raisonnement n'est omise, et le mouvement de la pensée est bien restitué de bout en bout, même si les paragraphes sont trop nombreux. Les quatre derniers paragraphes, notamment, sont synthétisés dans le détail : le candidat ne néglige ni la nécessité de paraître fiable dès lors que la parole est devenue apte à tromper (paragraphe 4), ni le double ressort du faire croire, le besoin du persuadeur, et la crédulité de son destinataire, ni l'opposition entre la vérité scientifique et l'appréhension subjective de la vérité de fait. L'effort de reformulation a été valorisé, bien qu'il soit moindre dans la seconde partie du résumé. Une seule erreur d'orthographe, commise sur un mot employé dans le texte, est à déplorer, ainsi que quelques tirets et un accent manquants.

Question de vocabulaire (notée sur deux points)

Expliquez, en vous appuyant sur le contexte, le sens de l'expression « parole piégée », ligne 19.

Comme nous l'avons indiqué d'emblée, la question de vocabulaire a été traitée de façon satisfaisante, cette année, dans trop peu de copies. L'exercice consiste à définir un mot ou une expression dans son contexte. Pour s'en acquitter au mieux, il faut donc :

1. Dégager le sens plein du mot ou de l'expression. Dans beaucoup de travaux, la notion de piège a été excessivement diluée : les candidats se sont souvent contentés de ramener la « parole piégée » au mensonge et à la manipulation. Cette interprétation est tout à fait recevable ; cependant, elle est loin d'épuiser la signification. Pour faire apparaître celle-ci, il convenait de s'interroger sur le propre du piège : il s'agit, au sens premier, d'un dispositif destiné à attirer des animaux, grâce à un leurre ou un appât, pour les capturer morts ou vifs. Le substantif « piège », comme le verbe employé dans l'expression à étudier, appartiennent, originellement, au domaine de la chasse. Revenir à cette signification littérale permettait de comprendre que la « parole piégée » met en jeu la liberté, voire l'intégrité de celui à qui elle est adressée. Au sens figuré, piéger la parole, c'est, en effet, en faire le lieu d'un artifice voué à « tromper » autrui, à l'« exploiter » (ligne 45), donc à l'instrumentaliser, à son détriment. La « parole piégée » — l'expression est très péjorative — séduit en créant l'illusion, et masque les « intentions » (lignes 19, 21, 29) de celui qui la profère dans son intérêt

propre, de sorte que les mots se resserrent autour du destinataire comme les mailles d'un filet. La « parole piégée » est dès lors présentée comme une « perversion » du langage (l. 22) : elle dupe en trahissant la confiance (paragraphe 4). Pour dépasser la reformulation et la paraphrase, il peut être utile de s'appuyer sur des représentations concrètes : imaginer un animal pris au piège suscite les idées d'enfermement et de réduction à merci, de vulnérabilité, de blessure, voire de mort. On pense également à la mise au point d'un procédé, plus ou moins élaboré, pour attraper une proie ou une victime — étymologiquement, pour la prendre à la trappe, une fosse creusée dans la terre, recouverte et dissimulée, afin de capturer des animaux. Une proportion infime de candidats s'est avisée que l'expression « parole piégée » a, dans le passage, une dimension métaphorique. Or c'est notamment en cela que réside sa valeur : le terme concret de piège évoque, sans obscurité, mais par un jeu d'analogies qu'il fallait faire l'effort d'élucider, nombre d'idées sur lesquelles les candidats ont été amenés à réfléchir au fil de leur préparation au concours – le rapport de force, la violence, l'aliénation potentiellement liés au faire croire.

2. S'appuyer sur le contexte. Le jury s'étonne de ce que moins de la moitié des candidats aient fait des références précises à l'extrait de Joseph Leif. Outre la phrase où l'expression « parole piégée » est employée, et qui a parfois été recopiée intégralement, sans toujours être suffisamment expliquée, il y avait lieu de prendre en considération les autres passages dans lesquels la notion de piège est présente. Sans pousser l'étude jusqu'à l'analyse des synonymes ou des champs lexicaux, il convient au moins de tenir compte des mots appartenant à la même famille que les termes les plus signifiants de l'expression à analyser. Préciser que « le terme parole piégée n'intervient qu'une seule fois dans le texte », comme on l'a lu dans une copie, c'est ainsi se priver d'éléments de réponse utiles. Au sein de la fiction généalogique esquissée dans le troisième paragraphe du texte, où Leif brosse les contours d'une sorte d'état de nature, la « parole piégée » apparaît d'abord comme un moyen d'action inconnu de l'homme primitif. Celui-ci, ayant à communiquer des informations à ses semblables mais aussi à les persuader de leur véracité, l'aurait fait, à l'origine, en toute honnêteté, puisque l'enjeu était de protéger le groupe d'un environnement hostile et non de tromper ceux-là même qui y appartenaient. La « parole piégée » serait née un peu plus tard dans l'histoire de l'humanité, sous la pression du besoin (lignes 39-42). Elle se serait développée avec le perfectionnement du langage, qui a permis d'étendre le champ d'action de la parole et donc d'élaborer des artifices de plus en plus raffinés, alors que les hommes s'affranchissaient des contraintes naturelles qui requéraient une coopération franche, et que se développait « la vie en société qui stimule la parole et multiplie ses pièges » (ligne 25). Finalement, même les ordinateurs peuvent « piéger » (ligne 16), puisqu'ils délivrent leurs données grâce à des programmes créés par les hommes. On pense à la théorie récente, mais discutée, des bulles informationnelles ou bulles de filtres, selon laquelle les algorithmes, qui personnalisent les informations auxquelles chaque internaute a accès, contribuent à enfermer chacun dans sa propre vision du monde.

Le jury tient à redire ici qu'analyser sérieusement le mot ou l'expression qui font l'objet de la question de vocabulaire, c'est, en grande partie, analyser le sujet de développement argumenté : il y va de la bonne gestion du temps limité de l'épreuve ; c'était tout le sens de la refonte de l'épreuve à la session 2023. Nous invitons les futurs candidats non seulement à bien mesurer cet enjeu, mais encore à en tirer les conséquences concrètes : il faut reprendre, dans l'introduction de l'essai, les acquis principaux de l'étude lexicale, non pas tout penser sur de nouveaux frais ; il faut aussi réinvestir ces acquis au fil du développement.

Nous reproduisons ci-dessous deux réponses ayant obtenu une note très satisfaisante, de manière à indiquer la voie à suivre aux candidats qui se présenteront à la session 2025 du concours. Ces deux études lexicales sont précises, référées au contexte, et attentives à la forme de l'expression. L'effort d'élaboration du sens, qui permet de caractériser nettement, sinon exhaustivement, la notion de piège, est manifeste. Le propos, bien structuré, est clair et suffisamment développé. La qualité de l'expression est appréciable dans la réponse n°1, et la concision dans la réponse n°2 — en dépit des fautes de langue, qui sont signalées par des astérisques, mais qui ne sont pas sanctionnées dans cette partie de l'épreuve (il s'agit d'éviter de pénaliser plusieurs fois un même défaut). Précisons enfin qu'il est nécessaire de donner le numéro des lignes des passages cités, comme le fait le candidat dans la réponse n°1.

Réponse n°1 (notée 9/10, soit 1,8/2)[2]

L'auteur utilise ici une image littéraire, la parole est décrite comme permettant la communication entre les individus, et ne desservant pas originellement une fonction de persuasion. La parole moderne, « piégée », est alors comme semée d'*embuches* que l'auditeur averti doit éviter. Celui qui tombe dans le piège, par « ignorance ou innocence » (ligne 43), est donc celui qui croit cette parole perverse.

Une information « piégée » implique également qu'elle ait été préconçue ou élaborée pour l'être, et qu'il y a un objectif dans cette création. C'est donc une parole qui n'est ni vraie, ni transparente, elle ne retranscrit pas l'image ou les pensées de son porteur, et elle est soigneusement construite pour détourner l'auditeur de la vérité et *la substituer par la fiction*, en accord avec l'objectif du parleur.

L'auteur met enfin ce subterfuge en opposition avec la parole primitive, qui « ne fut sans doute pas une parole piégée » (l. 19) car elle traduisait la pensée du parleur à une fin honnête, comme celle de prévenir d'un danger.

Réponse n°2 (noté 9,5/10, soit 1,9/2)

Le terme de piège *renvoi* à la tromperie dissimulée. Piégé *renvoi* à un piège, quelque chose de négatif pour la victime, dont elle ne peut se libérer.

La parole piégée est donc une parole sournoise qui dissimule dans un but de tromper la victime sans qu'elle s'en doute. Une *foi* trompée, la victime est alors *prisonières*, sous l'emprise du parleur, comme le *serai* une proie prise dans un piège de chasse.

[2] Les questions de vocabulaire sont notées sur 10 par le jury ; la note est ensuite ramenée à une note sur 2.

Dans le texte, la « parole piégée » renvoie à une parole pervertie, *trompeuses*, elle est arrivée « plus tard avec le développement des pouvoirs de la parole » et « la diversité de ses significations et de ses nuances. » La parole est piégée avec la duplicité du langage et les *phygures de styles*. Ainsi la « parole piégée » est une parole *a* sens multiples, dont un dissimulé, trompeur qui piège et trompe l'*auditoir* du parleur qui ne se doute, normalement, de rien.

Développement (noté sur 10 points)

Peut-on faire croire sans piéger ?

Vous nourrirez votre réflexion de votre lecture des œuvres au programme : *Les Liaisons dangereuses* de Pierre Choderlos de Laclos, *Lorenzaccio* d'Alfred de Musset et les deux essais d'Hannah Arendt, « Vérité et politique », extrait de *La Crise de la culture*, et « Du mensonge en politique », extrait du *Mensonge à la violence*.

Avant d'entrer dans le détail des différentes composantes du développement argumenté, le jury souhaite en rappeler brièvement l'enjeu : mener, à l'aide des lectures effectuées pendant l'année, un travail de réflexion sur un sujet précis et original, mais non pas technique, ni excessivement spéculatif. On attend des candidats de la voie CPGE TB qu'ils se penchent sur des questions qui se formulent et qui se traitent dans la langue commune, ce qui suppose de creuser les mots pour penser avec eux, sans s'en servir de prétexte pour réemployer des argumentaires préconçus, et sans oublier les réalités dans lesquelles ils s'ancrent et dont ils sont inséparables.

Analyse et problématisation du sujet

L'énoncé met en relation, au moyen du verbe « pouvoir », le thème au programme et la notion principale de la question de vocabulaire, selon une formulation assez courante dans les sujets de philosophie de Terminale. Il invite à étendre la réflexion à partir de l'analyse lexicale déjà entreprise, puisque le verbe « piéger » est employé intransitivement. Il ne s'agit pas uniquement de se demander si faire croire sans piéger la parole est concevable, mais d'envisager, plus largement, la possibilité d'emporter l'adhésion sans piéger autrui, et même sans tomber dans son propre piège : l'absence de complément donnait matière à réflexion et offrait une ressource pour la problématisation.

Dans bon nombre de copies, la notion de piège a été affaiblie à cette dernière étape de la composition comme elle l'avait été précédemment. Cela avait le mérite de la cohérence, mais pas celui de la précision : en ramenant le piège au mensonge et à la manipulation, on ne traitait le sujet que partiellement, et on courait le risque d'en manquer la spécificité, surtout lorsqu'on se contentait de substituer à cette notion centrale l'un ou l'autre des deux autres termes, sans explication. Quant au thème au programme, il a, lui aussi, souvent été abordé sous un angle réducteur : alors qu'il comporte deux versants, tromper sciemment d'une part, et persuader ou convaincre de la validité ou de la vérité d'une chose d'autre part, les candidats

n'en ont trop souvent exploré que le premier aspect. Il est vrai que dans les œuvres au programme, on fait surtout accroire. Toutefois, la persuasion et la conviction honnêtes n'en sont nullement exclues : le mensonge ne prolifère en politique, selon Hannah Arendt, qu'au « niveau le plus bas des affaires humaines »[3], et dans *Les Liaisons dangereuses* comme dans *Lorenzaccio*, certains personnages sont unis par des liens de confiance qui leur font employer des paroles droites lorsqu'ils échangent leurs vues – Madame de Volanges et Madame de Tourvel, par exemple, ou Lorenzaccio et Philippe Strozzi.

Dès lors que « piège » recevait pour synonymes mensonge et manipulation, et que « faire croire » était rabattu sur la duperie, il devenait très difficile de problématiser l'énoncé. Ce double appauvrissement le rendait en effet quasiment tautologique, ce qui aurait dû alerter les candidats. Pour surmonter cet écueil, beaucoup de candidats ont remplacé le verbe « pouvoir » par les verbes « falloir » ou « devoir ». L'énoncé était ainsi fortement dévié vers des sujets rebattus : le mensonge est-il nécessairement condamnable ? La manipulation est-elle justifiable ? Mais c'est à un problème sensiblement différent qu'il y avait lieu de réfléchir. La question à traiter reprend certes implicitement une *doxa* qui associe le faire croire à la ruse, à la feinte, à la duperie, en suggérant une incompatibilité entre faire croire et être de bonne foi. Elle renchérit cependant sur ce lieu commun, dans la mesure où piéger vise à se rendre maître d'autrui, à l'aliéner, voire à le détruire, de façon concertée et méthodique, comme l'étude lexicale a permis de le mettre en évidence. Néanmoins, faire croire revient-il nécessairement à compromettre la liberté d'autrui et à menacer son intégrité ? N'existe-t-il pas des façons honnêtes de rallier autrui à ses vues ? Quant au piégeur, il ressort rarement indemne des machinations qu'il ourdit : a-t-il même la capacité de faire croire sans se piéger lui-même ?

Introduction

Dans les introductions lues cette année, l'énoncé donnait le plus souvent lieu à un essai d'analyse lexicale, mais celle-ci est souvent demeurée très approximative, si bien que le sujet a rarement été problématisé avec efficacité. Dans de trop nombreux travaux encore, les termes n'en sont pas repris pour formuler la problématique, ainsi que le montre cet exemple criant : « Le sujet indique que pour faire croire il faut piéger autrui comme dans *Le Chat botté*, mais il y a possibilité de faire croire sans piéger comme dans « Tunic »[4]. On peut alors se demander si on peut manipuler quelqu'un sans avoir recours au mensonge. » Le jury invite les futurs candidats à davantage de rigueur intellectuelle : céder aux raccourcis, tout tentants qu'ils puissent être lors d'une épreuve en temps limité, obère d'autant plus la réussite qu'une analyse et une problématisation pertinentes sont les fondements d'une argumentation convaincante.

Concernant les introductions, le jury appelle également à mieux cibler les amorces. Les textes abordés lors de la préparation – *Le Roman de Renart*, *L'Adversaire* d'Emmanuel Carrère,

[3] Hannah Arendt, « Vérité et politique », p. 335 dans l'édition Folio essais de *La crise de la culture*. Cette édition sera l'édition de référence dans la suite du rapport.

[4] « Tunic » est un jeu vidéo auquel le candidat avait fait référence en amorce, en le comparant au *Chat botté*. La seconde référence est plus judicieuse que la première.

L'Invention du quotidien de Michel de Certeau — ont été mobilisés avec soin, et on a eu le plaisir de lire plusieurs ouvertures originales, comme les œuvres « Je ne crois pas au réchauffement climatique » de Banksy, ou « Young Couple » de Ron Mueck. Mais le rapport avec l'énoncé n'a pas toujours été suffisamment bien établi. Précisons enfin que les amorces empruntées aux films ou aux ouvrages pour enfants sont nettement déconseillées, à moins que ces œuvres aient une valeur cinématographique ou littéraire : la princesse Raiponce, plusieurs fois évoquée, ne valorise pas l'introduction de l'essai.

L'introduction reproduite ci-dessous satisfait en grande partie aux attendus formels : amorce, reprise de l'énoncé, analyse, problématisation, annonce de plan, et rappel des œuvres au programme, dans l'ordre chronologique. L'analyse qui y est menée met en évidence une caractéristique majeure du piège, la privation de liberté — aspect que le candidat n'avait pas dégagé en répondant à la question de vocabulaire. C'est sur cette spécificité que la problématisation s'appuie. On déplore que toutes les conséquences n'en aient pas été tirées ensuite dans l'argumentation. Néanmoins, le candidat a proposé un développement structuré, très bien étayé, focalisé sur la notion de piège dans la majeure partie du devoir : le troisième mouvement, qui n'est pas annoncé dans l'introduction, montre que « le piège peut se retourner contre l'orateur. » Ce développement a été noté 18/20, soit 9/10. Les quelques erreurs d'orthographe, non pénalisées à ce stade de l'épreuve, sont indiquées par des astérisques. L'expression est, du reste, très claire.

> Dans le film *The Truman Show* *sortie* en 1998 et réalisé par Peter Weir, on suit les aventures de Truman, un homme persuadé de vivre une vie normale, mais qui est en réalité le personnage principal d'une émission de télé portant son nom. En effet, le monde autour de lui est *en faite* un immense dôme de tournage et le monde entier lui fait croire qu'il s'agit d'une véritable ville. Ici, Truman est *prisonnié* de sa propre vie, piégé par le réalisateur. Mais alors peut-on faire croire sans piéger ? « Piéger » représente la captivité, l'emprisonnement d'un individu, mais aussi, dans le cas du mensonge, la tromperie. En effet, la modification de la vérité *reviens* à piéger l'autre et à forcer son adhésion à notre cause. En nous appuyant sur les œuvres de Laclos, Musset et Arendt au programme, on va se demander si l'emprisonnement de l'*oditeur* dans notre vérité est nécessaire pour faire croire. En effet pour faire croire, la modification de la vérité est nécessaire. Cependant la naïveté de celui qui croit facilite grandement son adhésion à la tromperie.

Argumentation

Conformément à leurs analyses, les candidats ont surtout abordé, dans la première partie de l'essai, les thèmes du mensonge et de la manipulation, en les rattachant plus ou moins précisément à la notion de piège, et en adoptant une perspective morale absente de l'énoncé. Ainsi l'évidence selon laquelle il est mal de mentir a-t-elle été souvent défendue dans un premier temps. Plus les étudiants ont été en mesure de penser et d'exprimer les rapports entre piéger d'une part, et mentir et manipuler d'autre part, plus leurs travaux ont été valorisés. Mais, trop souvent, la notion de piège a été reléguée à l'arrière-plan au fil de l'argumentation, pour disparaître totalement dans la seconde partie du développement : sur la base d'une problématisation erronée, ou de la remobilisation d'un corrigé vu en cours

d'année, on soutenait alors que mensonge et manipulation sont parfois utiles, voire nécessaires. Parfois aussi, comme en témoigne l'introduction citée ci-dessus, on prouvait que le piège était la condition nécessaire, mais pas suffisante, du faire croire. Néanmoins, s'intéresser aux autres ressorts indispensables de l'adhésion revenait nécessairement à délaisser la notion de piège elle-même et donc à sortir du sujet. Du reste, la question de la réussite du piège est restrictive : l'énoncé instaure un lien étroit entre l'action de faire croire et celle de piéger, si bien qu'il invite à comparer les deux processus sans se focaliser seulement ou abusivement sur leur issue. En somme, la plus grande difficulté des candidats a été de montrer qu'on pouvait persuader ou convaincre – sens que le thème au programme est susceptible de prendre, et qu'il prend effectivement dans le texte de Joseph Leif (ligne 26 notamment) — sans tromper, et, *a fortiori*, sans aliéner ou faire souffrir. Le jury a néanmoins eu plaisir à voir développées dans quelques copies les qualités d'un échange transparent entre les êtres, dans un troisième temps de l'argumentation.

Le développement argumenté étant plus proche de l'essai que de la dissertation, il n'est pas nécessaire d'adopter un plan dialectique, surtout si le raisonnement est artificiel ou caricatural. Telle n'est d'ailleurs pas l'organisation adoptée dans les pistes de réflexion proposées ci-dessous. L'essentiel est de faire progresser et aboutir la réflexion, et d'échapper à la binarité qui affecte encore de trop nombreux travaux, où on juxtapose des thèses radicalement opposées, sans solution : « nous verrons dans un premier temps pourquoi et comment il est possible de persuader sans piéger et dans un second temps pourquoi il n'est pas possible de faire croire sans mauvaises intentions et pièges », écrit un candidat, que son raisonnement amène à conclure : « il est, dans certains cas, possible de persuader sans utiliser de pièges mais en général on utilise l'art de faire croire en piégeant. » Au terme d'une année de travail sur le programme, le jury attend mieux qu'une conclusion relativiste et statistique. Pour dépasser cette approche quantitative, on conseille aux futurs candidats d'élaborer davantage la pensée, par exemple en précisant d'emblée le contenu des notions : si faire croire consiste à faire accroire, alors le piège en est une condition indépassable ; en revanche, si faire croire signifie rallier à ses vues par la persuasion ou la conviction, de façon éthique, le piège est exclu. Le développement argumenté est un authentique travail de réflexion, et c'est aussi en ce sens que le jury engage les candidats qui se présenteront à l'avenir au concours à bien mesurer le sens des thèses qu'ils avancent : peut-on sérieusement soutenir que « le réel étant pire que l'illusion, le faire croire permet de vivre heureux », ou que « le but d'un programme politique est de manipuler » ?

Au sein même des grandes parties, le jury se réjouit de ce que le guidage du lecteur ait été, en général, correct. Au vu des lacunes de certains travaux, il n'est toutefois pas inutile de rappeler qu'une grande partie ne saurait être constituée d'une sous-partie par œuvre, et qu'elle ne doit pas non plus se présenter comme un bloc massif, sans arguments distincts. Pour élaborer l'argumentation et trouver des idées, il est intéressant de revenir au texte à résumer : on y lit par exemple, comme nous l'avons souligné dans les remarques d'ensemble, que « l'homme veut persuader et convaincre aussi par l'échange d'idée contre idée ; par la raison dialectique, par la démonstration » (lignes 46-47). C'est donc que la rationalité n'est pas nécessairement utilisée pour tramer des guet-apens machiavéliques : elle peut l'être pour convaincre le destinataire, c'est-à-dire pour engager sa raison à accorder son assentiment, sur

des bases solides. L'auteur affirme également, plus tôt dans le texte, que l'homme primitif cherchait à persuader dans l'optique de « parer au danger et de conjurer la menace » (ligne 20), ce qui requiert, d'une part, une persuasion honnête, et suggère, d'autre part, que faire croire est, potentiellement, libérateur. Il y a lieu, par surcroît, d'organiser le propos : plus libre que la dissertation, le développement argumenté n'en est pas pour autant dépourvu de structure, et il faut en rendre perceptible l'évolution logique par le lexique et le découpage en paragraphes, ce qui suppose, au brouillon, l'élaboration d'un plan, même sommaire.

Enfin, l'équilibre de la composition a également son importance dans cet exercice de conviction qu'est le développement argumenté. Or, faute de temps, la seconde partie a souvent été, cette année, plus courte que la première, et quelques développements prometteurs sont restés inachevés. Sans doute les candidats étaient-ils à court de temps plutôt qu'à court d'idées : il y a donc lieu d'accorder une attention toute particulière à la gestion de cette contrainte.

Mobilisation du programme

Le développement argumenté ne reçoit une note satisfaisante que s'il est correctement étayé sur le programme. Le travail mené sur les œuvres a, dans l'ensemble, été honorable. Toutefois, le jury a constaté, cette année, davantage d'impasses que lors de la session précédente : elles sont, naturellement, très pénalisantes pour leurs auteurs, puisqu'un résultat très faible à cette partie de l'épreuve entraîne presque systématiquement une note globale sous la moyenne. Dans de trop nombreuses copies aussi, les références, insuffisamment approfondies, s'apparentent à des allusions très vagues, voire erronées. On spécule, sans trop pousser la réflexion, à partir de quelques généralités, et on s'éloigne des enjeux du sujet. Tel candidat, voulant montrer qu'« il est possible de mentir sans que les victimes souffrent des conséquences », affirme que « Lorenzo, dans l'œuvre de Musset, se ment à lui-même, ainsi qu'à ceux qui l'entourent. Il en va donc de même pour sa mère et sa sœur. Cependant, ce mensonge n'a aucune conséquence pour ces deux personnages qui sont seulement mélancoliques du temps passé. » La conclusion (ou la lecture de l'œuvre) est trop hâtive : Marie Soderini meurt de chagrin ! En outre, les mêmes exemples reviennent parfois de copie en copie. Certains passages, manifestement travaillés en cours, avaient toute leur place dans le développement argumenté, comme la célèbre scène de l'évanouissement dans *Lorenzaccio* (I, 4), ou la fausse scène de charité des *Liaisons dangereuses* (lettres 21 à 23). D'autres, mal maîtrisés ou mal rattachés au sujet, trahissaient au contraire une appropriation insuffisante du programme : le lien qu'Hannah Arendt établit entre le mensonge et la politique a souvent été exposé de façon sommaire ou caricaturale, et sa définition métaphorique de la vérité — « elle est le sol sur lequel nous nous tenons » (« Vérité et politique », p. 336) rarement citée à bon escient. Notons au passage qu'il y a toujours lieu de préciser le nom des auteurs : dans certaines copies, Hannah Arendt était nommée « Hannah ».

Le jury attire également l'attention des candidats sur le fait que les exemples ont vocation à soutenir l'argumentation. Parmi les candidats qui maîtrisent mieux les œuvres, beaucoup ont encore tendance à raconter leur contenu, de façon narrative plutôt qu'analytique. Ainsi, les détails de la scène de l'aumône des *Liaisons dangereuses* ne devaient-

ils pas être rapportés pour eux-mêmes, mais mis en relation avec la notion de piège. Le vicomte de Valmont, ayant découvert qu'il est suivi par un valet de Madame de Tourvel, retourne ce procédé contre elle-même, très méthodiquement : il charge son confident de trouver une famille nécessiteuse, et vérifie qu'elle ne compte parmi ses membres aucune femme séduisante, puis il fait en sorte que l'espion de la Présidente soit le témoin de sa feinte générosité, afin qu'il en fasse le récit à sa maîtresse. Dans cet épisode, il fallait sélectionner surtout les détails qui évoquent le piège : la préparation minutieuse du stratagème, et la création d'un leurre de vertu, qui sert d'appât pour séduire de Madame de Tourvel. Il était également intéressant de souligner qu'ici, selon l'expression du fabuliste, tel est pris qui croyait prendre.

Avant de proposer quelques pistes de réflexion sur le sujet, qui ne constituent ni des attendus ni un corrigé-type, le jury tient à souligner qu'il se réjouit aussi d'avoir lu, dans plusieurs copies, des exemples à la fois pertinents et originaux : chez Laclos, le piège tendu par Valmont à Cécile pour qu'elle lui remette la clé de sa chambre, et qui conduit au viol de la jeune femme (lettres 88-89 et 92 à 97), ainsi que des références à la double préface, piège pour le lecteur ; chez Musset, le guet-apens tendu par Lorenzo à Bindo et Venturi (II, 4) : le personnage éponyme place son oncle et le Seigneur florentin face à leurs contradictions en amenant ces Républicains à accepter les faveurs que leur octroie le tyran Alexandre, à l'instigation de son cousin.

Pistes de réflexion sur le sujet

Il était loisible de montrer dans un premier temps que faire accroire sans piéger est difficilement concevable. En effet, il s'agit de faire croire ce que l'on sait ne pas être vrai, de tromper intentionnellement. Il suffit rarement pour cela d'énoncer le faux : il y a lieu d'élaborer la parole de manière à en faire un appât pour le destinataire. Dans « Vérité et politique », Hannah Arendt souligne ainsi que le menteur a sur le diseur de vérité l'avantage de pouvoir « accommoder ses "faits" au bénéfice ou au plaisir, ou même aux simples espérances de son public » et qu'« il aura même, en général, la vraisemblance de son côté » (p. 321) : il étudie son discours pour flatter les affects et séduire la raison. Ces artifices sont particulièrement bien illustrés dans les œuvres littéraires au programme. Dans *Les Liaisons dangereuses*, Valmont tient à la Présidente de Tourvel le langage du libertin converti par l'amour pour l'amener à croire à la sincérité de ses sentiments, et il joue le rôle de l'homme vertueux conformément à ses attentes. Parole et action se conjuguent pour créer le leurre, comme nous l'avons rappelé ci-dessus à propos de l'épisode de l'aumône, la parole mensongère étant du reste elle-même, si l'on en croit Hannah Arendt, une action. Dans *Lorenzaccio*, ce n'est pas à l'hameçon de la moralité, mais à celui de la débauche que le personnage éponyme prend le duc Alexandre, dans le but de commettre le tyrannicide.

Les procédés de la mystification visent ainsi à réduire l'esprit critique de façon à imposer une idée, d'autant plus sûrement que la victime croit y adhérer tout à fait librement — tel est le ressort du piège : « M. de Valmont n'est peut-être qu'un exemple de plus du danger des liaisons. Je m'arrête à cette idée qui me plaît », écrit ainsi Madame de Tourvel à Madame de Volanges, révélant l'aveuglement volontaire qui préside à la représentation

qu'elle a du Vicomte (lettre 22). Or en enfermant autrui dans les rets d'une parole trompeuse, comme le fait Valmont, on se joue de lui, et on s'en rend maître, comme d'une proie. Rien ne le fait mieux apparaître que le plaisir pris par Lorenzaccio, dans le drame romantique de Musset, à mystifier Alexandre : « Si vous saviez comme cela est aisé de mentir impudemment au nez d'un butor ! », s'exclame Lorenzo, dans la scène 4 de l'acte II. Le duc croit que le butor dont parle son cousin est Philippe Strozzi, mais Lorenzo se moque de lui sans qu'il ne s'en rende compte, et il jubile d'exercer une emprise totale sur son esprit. Dans la même scène, il s'était délecté de démasquer l'hypocrisie des Républicains Bindo et Venturi, en faisant croire à Alexandre qu'ils sollicitaient des faveurs, et il avait répondu avec désinvolture à son oncle, qui lui avait demandé de confirmer que « confiance extrême que le duc [lui] témoigne n'était qu'un piège ». Tout comme Lorenzo, les libertins des *Liaisons dangereuses* jouissent d'exercer leur pouvoir sur autrui par la duperie. L'enjeu de l'aventure de Prévan (lettres 85 à 87) est, pour la Marquise de Merteuil, d'affirmer sa supériorité sur un homme qui a cru pouvoir se vanter de l'avoir séduite : « Il faut vaincre ou périr. Quant à Prévan, je veux l'avoir et je l'aurai ; il veut le dire, et il ne le dira pas : en deux mots, voilà notre roman », écrit-elle au Vicomte (lettre 81). La dupe a le sentiment d'avoir été attiré dans la chambre de la Marquise comme dans un piège, alors même qu'il pensait lui en tendre un : « Le pauvre Prévan perdit la tête, et croyant voir un guet-apens dans ce qui n'était au fond qu'une plaisanterie, il se jeta sur son épée » (lettre 85). Faire accroire, ici, consiste à instrumentaliser autrui, à l'exploiter, pour reprendre un terme employé par Joseph Leif (lignes 41 et 45), en l'occurrence à une fin de divertissement cruel : c'est en cela aussi que la liberté est bafouée. Que la « plaisanterie » de Madame de Merteuil ait pour conséquence imprévue l'emprisonnement du libertin le signifie peut-être de façon symbolique. Dans le mensonge, la liberté est « mésutilisée et dénaturée » (« Vérité et politique », p. 319) : elle s'exerce au détriment de l'autre.

Toutes les duperies n'ont pas des conséquences également délétères, et il existe même, comme y ont insisté les candidats, surtout en seconde partie, de nobles ou de pieux mensonges. Dans notre programme, nombre de mystifications font toutefois souffrir ceux qui s'en découvrent finalement les victimes, comme souffre, voire périt, un animal capturé. Hannah Arendt, dans « Du mensonge en politique », n'a de cesse de rappeler les ravages de la guerre du Vietnam. Elle évoque « l'effroyable et silencieuse misère que leurs "solutions" [celles des spécialistes au service du gouvernement américain] — la pacification et les transferts de populations, la défoliation, l'emploi du napalm et des projectiles anti-personnel — réservaient à un peuple "ami" qu'il leur fallait "sauver", et à un "ennemi" qui, avant que nous l'attaquions, n'avait ni l'intention ni le pouvoir de nous être hostile »[5]. Confrontée à la violence du conflit, la population vietnamienne, prise au piège d'une vaste entreprise de propagande visant à entretenir le mythe de la superpuissance américaine, ne saurait évidemment souscrire aux discours officiels, dont les éléments sont repris par Hannah Arendt entre guillemets : elle souffre dans sa chair. Elle n'est d'ailleurs pas le destinataire principal de ces propos fallacieux, à la différence d'Alexandre, dans *Lorenzaccio*, et de Madame de Tourvel, dans *Les Liaisons dangereuses*, personnages qui meurent d'avoir été mystifiés. Dans le premier cas, faire accroire visait à faire périr, dans le second, le personnage féminin n'est une

[5] Hannah Arendt, « Du mensonge en politique », p. 31 et 32 dans l'édition Le Livre de Poche du *Mensonge à la violence*. Cette édition sera l'édition de référence dans la suite du rapport.

proie, pour Valmont, qu'en un sens figuré. Mais le dénouement des deux œuvres met en évidence la violence symbolique qui peut résider dans la tromperie. Faire usage de cette violence est-il toutefois sans danger ?

Bien souvent, le piégeur tombe lui-même dans la nasse. Cette idée, qui ressort nettement des ouvrages au programme, pouvait être défendue dans un second temps. Ainsi, la tromperie impose des contraintes même à son auteur. La faire perdurer exige une vigilance toute particulière, d'autant plus importante que la mystification est de grande ampleur. Arendt oppose ainsi le mensonge limité au mensonge de masse tel que l'ont pratiqué, à l'époque moderne, les régimes totalitaires, tout autant que les démocraties : « Seul le menteur d'occasion trouvera possible de s'en tenir à un mensonge particulier avec une cohérence inébranlable ; ceux qui ajustent des images et des histoires à des circonstances perpétuellement changeantes se trouveront eux-mêmes flottants sur l'horizon infini de la potentialité, dérivant d'une possibilité à la suivante, incapables de s'en tenir à aucune de leurs propres inventions » (« Vérité et politique », p. 328). Le piège est vaste, certes, et même infini. Il n'en reste pas moins un piège : les propagandistes sont happés dans un monde virtuel qu'il leur faut remanier sans cesse en fonction d'une réalité résistante. L'analyse s'applique tout à fait à la guerre du Vietnam : faute de pouvoir atteindre les objectifs affichés, le gouvernement doit les revoir après-coup de sorte à ne pas écorner son image. L'exemple du bombardement du Vietnam du Nord, tel qu'Hannah Arendt l'étudie à la lecture des *Documents du Pentagone*, est éclairant : il est d'abord entrepris pour « empêcher la chute du gouvernement du Vietnam du Sud », mais, puisque celui-ci tombe avant même que les opérations n'aient commencé, il faut lui donner une justification nouvelle — contrer les communistes du Nord-Vietnam et du Laos (« Du mensonge à la violence », p. 26). On aurait pu, tout aussi bien, cesser le feu. Cependant, cela aurait impliqué de reconnaître que la situation, sur le terrain, n'était absolument pas maîtrisée. Non seulement la préservation de l'image requiert des « précautions » infinies, comme l'écrit la marquise de Merteuil dans sa lettre autobiographique (lettre 81), mais celui qui fait accroire avec succès est, dans une certaine mesure, prisonnier de sa propre imposture : juste avant de tuer Alexandre, Lorenzo prévient les Républicains qu'il commettra le tyrannicide pour les engager à en tirer parti, mais ils ne veulent pas le croire, puisqu'il s'est créé l'*ethos* d'un traître (acte IV, scène 7). Quant à la marquise de Merteuil, elle doit déployer des trésors d'inventivité pour se livrer au libertinage tout en conservant son masque social.

En outre, le risque est grand, pour celui qui fait accroire, de confondre l'image qu'il a élaborée à l'attention d'autrui avec la réalité : c'est aussi en ce sens que le piège de la parole se referme sur lui. Les exemples de Lorenzaccio et de Valmont étaient bien connus des candidats. À force de simuler le vice, le premier devient réellement débauché – à moins qu'il ne justifie ainsi *a posteriori* une fascination pour le mal qui existait déjà chez lui avant qu'il ne médite de tuer Alexandre pour libérer Florence. Tout donne à penser que dans l'œuvre de Laclos, Valmont s'éprend finalement de Madame de Tourvel, même s'il ne parvient pas à se hisser à la hauteur de ce sentiment, car il est enfermé dans un autre rôle, celui du libertin qu'il ne parvient pas à cesser d'être. Hannah Arendt analyse dans les deux essais au programme le phénomène d'autosuggestion, en s'appuyant sur l'anecdote de la sentinelle médiévale : « Plus

un menteur réussit, plus il est vraisemblable qu'il sera victime de ses propres inventions. Du reste, le plaisantin pris à son propre mensonge, qui se révèle embarqué dans le même bateau que ses victimes, paraîtra infiniment plus digne de confiance que le menteur de sang-froid qui se permet de goûter sa farce de l'extérieur » (« Vérité et politique », p. 324). La philosophe, en abordant la thèse socratique selon laquelle il est préférable de subir le mal que de faire le mal, rappelle aussi que d'après les dialogues platoniciens « il vaut mieux être brouillé avec le monde entier qu'être brouillé et en contradiction avec soi-même » (p. 312). Or telle est bien la condition du menteur qui, pour résoudre ce conflit intérieur, particulièrement sensible chez Lorenzaccio, peut être amené à céder à ses propres leurres.

L'illusion, toutefois, ne saurait être éternelle, et c'est finalement lorsque le leurre apparaît comme tel que le piège se retourne contre celui qui l'a ourdi : les effets de la mystification sont susceptibles d'être aussi destructeurs pour lui que pour sa victime, comme le montre le dénouement des œuvres littéraires au programme. Lorenzo est parvenu à ses fins, mais, en simulant la débauche, il a perdu toutes ses illusions, et, « plus creux et plus vide qu'une statue de fer-blanc », comme il l'avoue à Philippe Strozzi dans la scène 7 de l'acte V, il se laisse blesser à mort, avant que son corps ne soit jeté dans la lagune par le peuple qui le déteste en raison de ses trahisons. Dans *Les Liaisons dangereuses*, Valmont est tué lors d'un duel par Danceny, qui a appris que son prétendu ami avait abusé de Cécile, et le Vicomte se venge de la Marquise de Merteuil en confiant au Chevalier la correspondance qu'il a entretenu avec elle. Deux lettres seront publiées : la lettre autobiographique (lettre 81), et une lettre propre à réhabiliter Prévan. Le piège se retourne pour la dernière fois, mais contre Madame de Merteuil, publiquement humiliée à la Comédie-Italienne alors que le libertin y est applaudi (lettre 173). Sa mort sociale la contraint à l'exil. Il ne faudrait pas croire naïvement toutefois que la vérité finit toujours par triompher, et les menteurs cloués au pilori. Le cardinal Cibo, au terme de la pièce de Musset, est parvenu à maintenir son pouvoir occulte et à installer Côme de Médicis sur le trône. Les Républicains en sont conscients, mais ils demeurent impuissants. Quant à la vérité qui éclate dans *Les Liaisons dangereuses*, elle n'est que très partielle. Hannah Arendt explique pourquoi l'identification d'un mensonge n'amène pas nécessairement au rétablissement des faits, en se référant notamment à Montaigne, qu'elle cite dans « Vérité et politique » : « le revers de la vérité a cent mille figures et un champ indéfini » (p. 328). C'est ainsi que les peuples soumis à des dirigeants totalitaires comprennent qu'on leur ment, car ils évoluent dans une réalité mouvante, sans être pour autant en mesure de déterminer la vérité qui seule pourrait la stabiliser. Privés de la boussole du vrai, ils en sont réduits à un cynisme tragique, au « refus absolu de croire en la vérité d'aucune chose, si bien établie que puisse être cette vérité » (p. 327). Au terme de cette seconde partie, il apparaît en somme qu'il est difficile de faire accroire sans se piéger soi-même, mais aussi que les croyances nées des pièges et mystifications de la parole sont fragiles. Dès lors, faire accroire et susciter une adhésion authentique sont incompatibles. Pour y parvenir, il y a lieu, au contraire, de renoncer à piéger.

Si faire croire revient souvent dans les œuvres à mentir et à manipuler, elles invitent aussi à envisager le thème au programme sous un tout autre jour. Le mensonge et la manipulation y sont, d'ailleurs, des repoussoirs. À l'opposé de la « perversion » de la parole

(ligne 22 du texte de Joseph Leif) se situent la conviction et la persuasion. L'une et l'autre consistent à faire valoir une idée ou un principe conformément à ce qu'ils sont, sans leurre. La conviction se fonde sur des preuves et des raisonnements ; quant à la persuasion, elle fait appel à l'imagination et aux sentiments, mais pas au point de troubler le jugement du destinataire, du moins si l'éthique de la parole est respectée. À cet égard, Hannah Arendt distingue, au terme de « Vérité et politique », le « niveau le plus bas des affaires humaines », auquel vérité et politique sont antagonistes, car la politique y est confondue avec l'exercice d'un pouvoir qui s'accommode de toutes les formes de mensonge, et le « niveau considérablement plus haut de l'opinion et de l'accord », auquel la vérité de fait sert de fondement à l'opinion, réhabilitée contre Platon (« Vérité et politique », p. 335-336). Aux experts des relations publiques qui s'efforce[nt] de « "vendre" certaines opinions ou certaines convictions politiques à ces mêmes personnes qu'il aurait pu "manipuler" pour leur faire acheter une certaine marque de savon », en confondant les citoyens avec des consommateurs crédules (« Du mensonge en politique », p. 18) s'opposent ceux qu'Hannah Arendt appelle, dans « Vérité et politique », les « diseurs de vérité ». Daniel Ellsberg, qui a révélé à la presse des extraits des Documents du Pentagone pour que l'opinion publique puisse se faire, au-delà des discours de propagande, une vision plus juste de la guerre du Vietnam, en est un exemple. Il est considéré comme le premier lanceur d'alerte. Dans les œuvres littéraires au programmes, il est également des personnages qui font croire sans chausse-trappes, soit parce qu'ils sont moralement droits, soit parce qu'ils sont unis entre eux par des liens de confiance : le Vicomte de Valmont exprime sans fard ses sentiments naissants pour Madame de Tourvel dans les lettres qu'il écrit à sa complice, Madame de Merteuil, au point que celle-ci y décèle les signes de son amour naissant ; dans la scène 3 de l'acte III, Lorenzo cherche à persuader de façon honnête Philippe Strozzi de ne rien tenter contre Alexandre après l'arrestation de ses fils.

Fondées sur les faits, conviction et persuasion respectent la liberté de ceux à qui elles s'adressent, au lieu de la rendre captive comme le fait la tromperie. Elles sont, contrairement à la manipulation, essentiellement bienveillantes. Dans *Les Liaisons dangereuses*, Madame de Volanges cherche par exemple à alerter Madame de Tourvel sur le danger qu'il y a à fréquenter Valmont, et elle le fait au nom d'une amitié qui autorise à formuler des demandes pressantes, mais exclut la contrainte : « Ah ! revenez, revenez, je vous en conjure… Si mes raisons ne suffisent pas pour vous persuader, cédez à mon amitié ; c'est elle qui me fait renouveler mes instances, c'est à elle de les justifier. Vous la trouvez sévère, et je désire qu'elle soit inutile ; mais j'aime mieux que vous ayez à vous plaindre de sa sollicitude que de sa négligence » (lettre 32). Madame de Volanges entend donc éviter que la Présidente ne tombe dans le piège tendu par Valmont. Dans la scène 3 de l'acte III de *Lorenzaccio*, le personnage éponyme, en essayant de dissuader Philippe de se révolter contre Alexandre, agit bien sûr dans son propre intérêt, puisque le tyrannicide est devenu sa seule raison de vivre, comme il le confie à son vieil ami républicain. Néanmoins, en lui révélant qu'il tuera prochainement le duc, il souhaite aussi soustraire celui-ci aux embûches de l'action et préserver sa vertu, qu'il tient encore en estime. Lorenzo parle sans dissimuler ni forcer l'adhésion. Les deux hommes se sépareront, du reste, sans que leurs convictions n'aient été modifiées : Lorenzo, malgré les arguments que lui oppose Philippe, reste persuadé que l'Humanité, qu'il prétend avoir

contemplée « dans sa monstrueuse nudité », est irrémédiablement pervertie, tandis que Philippe croit en la bonté de l'homme et s'apprête à réunir chez lui son clan pour prendre la tête d'un soulèvement contre le tyran. L'un des enjeux de cette rébellion est la liberté d'opinion, même s'il convient de préciser que la république aristocratique que Philippe veut restaurer à Florence est très éloignée de la démocratie moderne. Or la liberté d'opinion, comme le souligne très fermement Hannah Arendt dans « Vérité et politique », ne saurait reposer que sur la vérité de fait, et non sur la parole piégée : « Les faits sont la matière des opinions, et les opinions, inspirées par différents intérêts et différentes passions, peuvent différer largement et demeurer légitimes aussi longtemps qu'elles respectent la vérité de fait. La liberté d'opinion est une farce si l'information sur les faits n'est pas garantie et si ce ne sont pas les faits eux-mêmes qui font l'objet du débat » (p. 303).

En définitive, lorsque pour susciter l'adhésion, on renonce à piéger, faire croire se révèle même libérateur. Cela vaut notamment en politique. Hannah Arendt, hiérarchisant dans « Vérité et politique » les différentes opinions, montre que l'opinion véritablement politique, contrairement à l'opinion intéressée et à l'opinion majoritaire, est représentative et rationnelle. Elle se fonde sur l'aptitude à ce que Kant appelle « mentalité élargie ». La pensée représentative ou discursive « cour[t], pour ainsi dire, de place en place, d'une partie du monde à une autre, passant par toutes sortes de vues antagonistes, jusqu'à ce que finalement elle s'élève de ces particularités jusqu'à une généralité impartiale » (p. 308) : en dépassant notre propre point de vue sur le monde, en en intégrant d'autres, soit par un échange de vues, soit en « [se]rendant présentes à l'esprit les positions de ceux qui sont absents » (p. 307), il est possible de se libérer de ses croyances subjectives. La pensée représentative sollicite l'imagination, de même que le font les œuvres littéraires. Mais c'est en vertu de mécanismes très différents que ces dernières contribuent à l'affranchissement de leurs lecteurs. Dispositifs plutôt que pièges, fictions sans être mensonges, car elles sont fondées sur la suspension volontaire de l'incrédulité, elles donnent lieu à une *catharsis* salutaire. « La transformation du matériau brut donné des simples événements que l'historien, comme le romancier (un bon roman n'est aucunement une simple concoction ni une fiction de pure fantaisie) doit effectuer est étroitement apparentée à la transfiguration poétique des états d'âmes ou des mouvements du cœur — la transformation de la douleur en lamentation ou de l'allégresse en célébration. » (« Vérité et politique », p. 334) : dans ce passage, Hannah Arendt met sur le même plan la fiction et l'histoire, et elle les compare à la poésie, en tant que toutes les trois permettent de se délivrer des passions en conférant du sens. Celui qui lit ou écoute un récit peut prendre du recul sur les événements réels ou fictifs, recul dont il ne pourrait pas bénéficier s'il était au cœur de l'action, et c'est de cette façon également qu'il développe sa faculté de jugement. Ainsi, dans *Lorenzaccio*, les déchirements du personnage éponyme expriment-ils les contradictions de la génération de 1830, ainsi que le « mal du siècle », dont la dimension politique est abordée dans les premiers chapitres des *Confessions d'un enfant du siècle*. Le drame romantique de Musset et le roman de Laclos ont en outre ceci de commun qu'ils mettent leurs lecteurs en mesure d'observer les pièges et les mystifications de la parole, leurs ressorts et leurs effets, à la fois sur leurs victimes et sur leurs auteurs, et leur donnent ainsi la possibilité de les penser, voire de les déjouer, et donc d'être plus libres.

Conclusion

Cette année encore, le jury déplore que les conclusions aient été, dans trop de copies, rapides et simplistes, et, le plus souvent, binaires — dans la lignée de l'argumentation. Il faut veiller à la bonne gestion du temps imparti à l'épreuve, afin de ne pas sacrifier la dernière étape du développement argumenté, qui permet de statuer sur la question posée, en cinq ou six lignes manuscrites, et ainsi de mener le raisonnement à son terme.

Les pistes de corrigé précédemment données autorisent la conclusion qui suit. Mystifier autrui revient nécessairement à le piéger, mais faire croire ne se réduit pas à forcer l'adhésion, à enfermer son interlocuteur dans des représentations délétères pour l'instrumentaliser à son profit : la conviction et la persuasion authentiques ne sont pas des traques ou des traquenards. Dès lors, il est non seulement possible, mais encore souhaitable, de faire croire sans piéger, pour des raisons pragmatiques certes, puisque piéger la parole fait courir le risque d'être la victime de ses propres leurres, mais surtout pour des raisons éthiques. Tel est bien le sens des œuvres au programme : les pièges du discours et les mises en scène trompeuses y abondent, toutefois les auteurs démontent leurs mécanismes pour nous inciter à la vigilance, et ils montrent que les rapports politiques, sociaux et interpersonnels sont d'autant plus féconds qu'ils se fondent sur une parole droite.

***

Bien que les trois parties qui composent l'épreuve de français n'aient pas toutes été traitées de façon entièrement satisfaisante, les résultats de la session 2024 sont encourageants. L'épreuve a permis à beaucoup de candidats sérieux de faire valoir leur travail de préparation et leurs compétences. En identifiant les manques qui ont affecté les travaux cette année, et en mettant en évidence les aspects les mieux réussis, nous espérons avoir aidé au mieux les futurs candidats à se préparer à la session à venir.